

Conseil départemental de la Nièvre

**Intervention de M. Fabien BAZIN – Président du Conseil départemental
Session budgétaire 2024
25 et 26 mars 2024**

Seul le prononcé fait foi

Chers collègues,

Je vous souhaite la bienvenue pour cette session dont l'ordre du jour appelle le vote du budget primitif et l'examen de 41 rapports.

Avant toute chose, je voudrais rendre hommage à Joseph Lambert qui nous a quittés la semaine dernière.

Son parcours, en tant qu'enseignant comme en tant que maire ou conseiller général, témoigne d'un attachement indéfectible à la Nièvre et ses habitants.

Par son empathie et son engagement, il était de ceux qui rendent à la politique ses lettres de noblesse.

J'ai une pensée aussi pour Jean-Jacques Lété, ancien maire de Pouilly-sur-Loire et conseiller départemental, qui a perdu son épouse.

La vie du territoire c'est aussi rendre hommage à celles et ceux qui en ont été les artisans.

Nous sommes des obligés, en même temps que nous tentons de construire l'avenir.

Alors que les 60 ans de l'accession de F. Mitterrand à la présidence du Conseil général de la Nièvre nous donnent l'occasion d'interroger l'état de la décentralisation, nous mesurons combien, même les plus belles conquêtes sont fragiles.

La décentralisation avait pour ambition de rapprocher les citoyens des décisions qui les concernent.

Cela passait notamment par l'autonomie financière et son corollaire le droit à la différenciation et aux politiques volontaristes.

A l'heure où nous allons voter le budget du Département, nous savons que cette liberté qui nous est rognée petit à petit, pèse dangereusement sur la confiance que les citoyens témoignent aux élus qui les représentent.

Pourquoi ?

Parce que quand la liberté d'agir du Département est empêchée, c'est la liberté d'être et de devenir des habitants qui est piétinée par l'abaissement forcé des politiques publiques.

C'est contre tout cela que nous luttons.

On ne le redira jamais suffisamment mais quand les finances départementales souffrent, comme c'est le cas pour 40 % des Conseils départementaux cette année :

- ce sont des droits sociaux qui reculent, des allocations de solidarité qui se réduisent,
- l'accompagnement humain qui est menacé,
- la dynamique territoriale qui est grippée par l'investissement public qui se contracte.

Notre liberté d'agir que le gouvernement réduit, voire confisque, nous la revendiquons pour la simple raison que quand l'Homme réclame la liberté, c'est au bonheur qu'il pense.

Et je crois que c'est là le cœur de l'action du Département, dès lors qu'on lui en donne les moyens...

Mais les moyens de nos ambitions deviennent une vraie gageure :

- sans levier fiscal,
- sans solidarité nationale pour des décisions que nous subissons,
- avec des recettes dont la moindre dynamique n'est pas compensée et avec des dépenses qui explosent sous les effets de la paupérisation et du renchérissement des coûts...

Le président de Départements de France a d'ores et déjà annoncé qu'en l'absence de réponse forte du gouvernement, cet effet ciseaux mettrait 50 % des départements dans le rouge en 2025.

Que dire alors des 10 milliards d'économies annoncées...ou plutôt des 20 puis des 50 l'an prochain ?

Du Fonds vert amputé ?

Du transfert de l'ASS vers le RSA qui pourrait représenter entre 3 et 4 millions d'euros de dépenses supplémentaires pour la Nièvre ?

Nous avons eu beau anticiper les difficultés budgétaires dès 2023, nous faisons le constat que nos recettes se réduisent et nos dépenses se font surprises quotidiennes.

De quoi les habitants se voient ainsi dépossédés ?

De ce que sont les politiques publiques de proximité : le fondement démocratique de politiques choisies et le renforcement de services publics qui répondent à des besoins spécifiques sur un territoire donné...

Nous avons chiffré la perte de recettes pour le Département liée :

- à la suppression de tout levier fiscal,
- à la moindre dynamique de la Taxe sur la valeur ajoutée par rapport à la taxe sur le foncier bâti,
- les non compensations de l'État sur la loi Taquet, l'augmentation du point d'indice,
- la non indexation de la Dotation globale de fonctionnement sur l'inflation ou encore sur la couverture des allocations individuelles de solidarité...

Pour que chacun ici, une fois pour toutes, puisse mesurer que le désengagement de l'État est une réalité qu'il est urgent de dénoncer collectivement.

Et bien, la facture de l'État s'élève à plus de 34 millions d'euros par an en moyenne sur les trois dernières années.

Faites le calcul, à l'issue de nos deux jours de session, la facture de l'État aux Nivernais se sera allongée de près de 190 000 euros.

Et l'Association des maires ruraux de France ne s'y est pas trompée.

Le 17 mars dernier, réunis en Assemblée générale, les maires ruraux de France ont manifesté leur inquiétude face à la casse budgétaire subie par les Départements en adoptant une motion de solidarité à l'égard des 103 conseils départementaux.

C'est dans ce contexte budgétaire que nous nous inscrivons.

Les dépenses augmentent, portées par les fragilités sociales et territoriales, et les recettes baissent de manière structurelle, sans que nous n'ayons de prise dessus.

Le budget 2024 a été élaboré dans la droite ligne d'une année 2023 marquée par :

- des dépenses réelles de fonctionnement qui augmentent de 19 millions d'euros pour un montant global de 306 millions,
- alors que les recettes réelles de fonctionnement n'augmentent que de 9 millions d'euros.

Le résultat de clôture 2023 s'établit ainsi à 15 millions d'euros.

Il permet de préserver :

- l'investissement sans recourir plus avant à l'emprunt, dont nous poursuivons la réduction de l'encours à hauteur de 2 millions d'euros.

Ainsi, pour le budget 2024, les dépenses de fonctionnement s'établissent à près de 314 millions d'euros et les recettes de fonctionnement quant à elles, s'élèvent à 341 millions d'euros.

Il convient de noter la dynamique dangereuse d'un taux d'évolution des dépenses plus de deux fois supérieur à celui des recettes, accentuant année après année l'effet ciseaux en dépit des efforts de gestion, de plus de 4 millions d'euros en 2023 et au moins autant en 2024.

Soyons clairs : nos recettes sont volatiles et sous perfusion de choix gouvernementaux à la petite semaine...

Les recettes prévues au budget 2024 sont caractérisées par un contexte incertain et imprévisible illustré par une poursuite de la baisse des Droits de mutation à titre onéreux (DMTO), et une Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) peu dynamique.

Les incertitudes des recettes sociales et la perspective de la non reconduction des financements complémentaires perçues en 2023 atténuent la progression des recettes « d'équilibre ».

La substitution de taxes indirectes (fractions de TVA) à des impôts directs (taxe sur le foncier bâti) ou localisés (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - CVAE) est précaire en cas de retournement de conjoncture, ce qui est le cas actuellement.

Il est évident que ce contexte mortifère invite à une rigueur que nous construisons avec responsabilité et le souci du « cousu main », au risque sinon, de plaquer des solutions comptables grossières là où des mesures précises, ciblées peuvent être trouvées.

Le « Y'a qu'à, faut qu'on » permet rarement d'atteindre l'équilibre difficile entre le sérieux budgétaire et l'investissement social et territorial, entre la rigueur et la solidarité émancipatrice.

C'est pourtant bien là notre mission.

De quelle Nièvre serons-nous les fossoyeurs si nous ne rappelions pas que nous ne sommes pas une collectivité de seule gestion.

L'effet de levier du Département est majeur : 1 euro investi par le Département dans le territoire c'est in fine 10 euros injectés.

Voilà pourquoi nous continuerons d'investir à hauteur de plus de 35 millions d'euros et nous maintiendrons notre soutien aux communes pour près de 6 millions d'euros.

Au total, l'investissement du Département permet l'apport de 300 millions d'euros pour la Nièvre, à travers des partenaires comme Nièvre Habitat ou Nièvre Aménagement, notamment.

De quelle Nièvre serions-nous les fossoyeurs si l'impuissance et le fatalisme nous guidaient face à une situation économique et sociale qui touche de nombreux Nivernais.

Deux données sur le logement social sont autant de signaux d'alerte :

- la hausse de 15 % des impayés sur le logement social entre février 2023 et février 2024
- des demandes de logement social par des personnes dont les ressources mensuelles sont inférieures au taux de pauvreté.

Et cela, alors même que le parc est insuffisant, inadapté et les coûts de revient continuent d'augmenter : 220 000 euros pour la construction d'un logement neuf en ce début d'année 2024, quand il était de 138 000 euros en 2019.

Mentionnons aussi que cette situation raconte la crise du secteur du BTP autant qu'elle croise les enjeux du Zéro Artificialisation Nette et les obligations de la loi Climat au titre de ses seuils de performance énergétique.

De quelle Nièvre encore serions-nous les fossoyeurs si nous nous contentions de regretter les inégalités criantes comme l'écart de 10 points dans l'accès aux études supérieures entre les jeunes Nivernais et la moyenne française ?

Il n'y a pas de solutions miracles, mais nous sommes convaincus :

- qu'il ne faut pas mettre le Département à l'arrêt,
- qu'il faut continuer à agir pour la solidarité envers les plus fragiles et la dynamique territoriale,
- que se taire aujourd'hui, c'est refuser de se battre au service de celles et ceux qui espèrent des lendemains meilleurs.

C'est la raison pour laquelle, au-delà des efforts de gestion, nous nous évertuons à agir sur d'autres plans, essentiels.

Tout d'abord, nous poursuivons la recherche de financements annexes pour compléter des recettes insuffisantes.

Ainsi, les fonds européens ont permis par exemple la rénovation du prieuré de La Charité sur Loire, le développement de Bibracte, le soutien au développement de la fibre dans la Nièvre via Nièvre Numérique ou encore le développement de Territoires Zéro chômeur de longue durée.

De la même manière, nos efforts auprès des ministères comme auprès du recteur d'académie ont porté leurs fruits.

Dans le cadre des Territoires éducatifs ruraux, c'est près d'un million d'euros qui viendront appuyer les projets des collèges de la Nièvre sur les trois prochaines années.

C'est aussi le cas avec l'extension des Zones de revitalisation rurale, même si nous regrettons que Nevers en soit exclue.

C'est encore le cas sur la santé, où notre mobilisation pour le développement de la médecine solidaire avec l'Association Bouge ton coq / médecins solidaires, a fait aboutir la participation de l'ARS à nos côtés.

Cet exemple est emblématique des modalités de construction et d'inventivité collectives qu'il est aujourd'hui indispensable de déployer.

Ensuite nous poursuivrons le plaidoyer politique pour faire respecter la libre administration des collectivités, autant que pour faire reconnaître les spécificités rurales.

C'est une cinquantaine d'interpellations et de rencontres ministérielles qui ont jalonné l'année 2023.

Il y a dix jours encore, nous rencontrons les services du Premier ministre pour évoquer avec eux le modèle financier à bout de souffle, les caractéristiques d'un Département comme la Nièvre et les grands projets, qui pourraient, avec la Préfecture et l'agglomération de Nevers, améliorer la vie des gens et faire rayonner la Nièvre.

Ils nous ont assuré de rencontres trimestrielles, que nous nous efforcerons de rendre fructueuses au bénéfice des habitants.

Nous nous réjouissons de pouvoir travailler main dans la main avec un préfet sensible à une situation sociale, économique et géographique, qui justifie à ses yeux comme aux nôtres, un soutien particulier pour mettre l'innovation au cœur du développement et de la lutte contre les inégalités.

Nous engagerons ainsi un pacte de développement territorial de 2ème génération.

Ce que nous revendiquons est simple : la confiance de l'État pour un droit à la différenciation qui respecte notre autonomie politique dictée par les attentes des citoyens.

Au lieu de cela, le gouvernement rabote, mégote, radote. Vous choisissez.

Le résultat est simple : des politiques publiques descendantes, coercitives, fondées sur le postulat d'un citoyen « passager clandestin », profiteur et paresseux.

Les politiques publiques actuelles font de l'exception la règle et de l'universalisme un coût, piétinant au passage de bout en bout la devise républicaine.

La liberté d'agir est un combat de haute lutte, mais nous continuerons de le mener pour que le développement de services publics puisse toujours garantir à tous la liberté d'être et de devenir.

Dans un tel contexte, nous faisons le choix, comme tant d'autres, de porter un budget rigoureux mais solidaire, prudent mais dynamique.

C'est ce que reflètent nos priorités.

Elles sont claires et concrètes, portées par les souhaits tout aussi concrets des Nivernais, exprimés dans le cadre du dialogue direct que nous poursuivons avec eux.

Prendre soin de tous, à tout âge.

Avec 17 000 Nivernais sans médecin traitant, de moins en moins de spécialistes, un hôpital qui souffre, nous avons décidé de faire de la santé un axe prioritaire d'action.

Nous réaffirmons nos priorités pour développer l'offre de soins, qu'il s'agisse de la médecine libérale, via le financement de bourses aux étudiants, la médecine salariée, via le développement des centres de santé sur l'ensemble du territoire ou encore la médecine solidaire, dont le premier cabinet devrait ouvrir ses portes dès 2024.

D'autres mesures doivent pouvoir être mises en œuvre, je pense notamment à l'accueil des internes dans les établissements de la Nièvre, dont nos centres de santé.

Mais les carences du système de santé sont telles que le renforcer passe aussi par un soutien accru au SDIS.

Alors que le modèle du volontariat est menacé par des textes européens, nous savons dans la Nièvre combien la conjugaison des effectifs volontaires et professionnels est indispensable.

En 2024, 750 000 euros seront alloués en plus au SDIS, permettant le recrutement de 7 sapeurs pompiers et un médecin à mi temps

A l'heure où les besoins explosent sur l'aide sociale à l'enfance, des demandes de placements aux Mineurs non accompagnés et en dépit des contraintes budgétaires, nous continuerons de développer les solutions utiles à la protection des enfants et à l'accompagnement des familles.

Nos professionnels savent combien l'avenir s'obscurcit quand l'enfance n'est pas préservée.

Ils savent aussi qu'avec la précarisation de la population, même pour des personnes en situation d'emploi, les risques s'accroissent.

Nous saurons répondre présents face à l'augmentation des besoins et la cité de l'enfance en sera un rouage important.

Prendre soin des gens, c'est aussi lever les freins à l'insertion professionnelle.

Le projet Territoire Zéro chômeur demeure pour nous une priorité. Avec plus de 200 salariés sur 5 Entreprises à but d'emploi, c'est de l'espoir, de la dignité et du pouvoir de vivre que nous tentons d'apporter.

Ce que nous prouvons aussi à travers cette initiative, c'est que la solidarité humaine permet les plus belles réussites.

En la matière, la Nièvre n'a rien à envier à personne.

Sur un projet comme celui-là, la mobilisation de bénévoles permet aujourd'hui de remettre dans l'emploi des personnes qui étaient en dehors de tout radar ou presque.

Ainsi, les dernières données nivernaises montrent que 40 à 60 % des personnes durablement privées d'emploi n'étaient pas inscrites à Pôle emploi avant d'être identifiées par les comités locaux pour l'emploi.

Le non accès aux droits sociaux et l'insertion font aussi partie des raisons pour lesquelles nous ferons de la lutte contre l'illettrisme et du développement d'une véritable plateforme départementale un axe fort inscrit au Pacte des solidarités que nous signerons avec l'Etat.

La seconde ambition issue d'Imagine la Nièvre ! est de mettre la jeunesse au cœur du renouveau de la Nièvre

Nous maintiendrons le budget d'investissement pour mener les travaux nécessaires dans les collèges, parfois vétustes et dont la performance énergétique pénalisent les conditions d'apprentissage, et grèvent les budgets des établissements.

Parce que l'école n'est pas qu'éducation mais aussi élévation, nous ne toucherons pas au financement des projets des collèges.

Au contraire, avec Notre Ecole faisons la ensemble, les TER et le collège de demain nous renfonçons très significativement les initiatives territoriales.

Certains disent la jeunesse individualiste, angoissée et repliée sur elle-même.

Dans le cadre d'Imagine la Jeunesse et au détour des 5 réunions publiques où nous avons plus de 500 jeunes en 2023, bien sûr nous voyons de l'inquiétude, mais nous voyons surtout l'envie de contribuer à ce que les choses changent.

François Mitterrand disait « Si la jeunesse n'a pas toujours raison, la société qui la méconnaît et qui la frappe a toujours tort ».

Nous nous engageons encore et toujours en 2024 à donner à la jeunesse les clés de l'avenir.

C'est le cas à travers les premières priorités définies avec et pour elle.

C'est aussi le cas à travers la bande des moins jeunes ou le budget participatif dont une part leur est réservée.

Nous les écoutons, nous les accompagnons, nous les entourons, nous leur faisons confiance.

En particulier pour réveiller les fiertés Nivernaises.

A la lecture de ces mots, je me dis qu'il faut peut-être changer celui de « réveiller ».

Les fiertés sont là et bien là.

A quelques semaines de la clôture d'un salon de l'agriculture quelque peu mouvementé, la Nièvre a été distinguée, plusieurs fois.

En cette année de Jeux olympiques, redisons que nous soutenons près de 350 associations sportives et que le nombre de licenciés sportifs fait de la Nièvre le troisième département français en proportion de la population.

Les résultats de l'USON font rayonner Nevers et la Nièvre bien au-delà de ses frontières, tout comme le circuit de Magny Cours qui avec sa technopole et l'Institut supérieur de l'automobile et des transports constituent un écosystème unique en Europe.

La vitalité de nos politiques culturelles et de la vie associative en est un autre élément déterminant.

Les investisseurs publics ou privés savent la responsabilité partagée que nous avons à tenter de collectivement faire rayonner la Nièvre et la rendre attractive.

Car c'est bien de cela dont il s'agit.

Les fiertés sont déjà réveillées, nous avons des savoirs faire, reste à le faire savoir !

C'est le sens de La Belle Nièvre que nous avons mis en place.

Lors de la fête de la Nièvre en juin, nous porterons une attention particulière à montrer le patrimoine dont nous pouvons être fiers, de la gastronomie à notre ADN solidaire, des projets des communes à notre agriculture, nos fiertés sont réelles.

Il faut concrétiser leur potentiel d'attractivité.

Parce que la Nièvre se visite, mais aussi parce que la Nièvre se vit, à plein temps comme en résidence semi-permanente.

Notre investissement au service du territoire se traduit par des projets communaux d'envergure départementale, et par l'accompagnement de filières économiques locales comme celle de la viande, fondamentale pour l'emploi, de Corbigny à Cosne sur Loire en passant par Saint Benin d'Azy, Luzy et Moulins-Engilbert.

Cet accompagnement répond aussi à la dernière grande ambition définie avec les Nivernais : Piloter les changements écologiques.

En effet, agir pour le maintien de l'agriculture de proximité et plus encore pour son adaptation et sa transformation face aux enjeux climatiques, est crucial.

La raréfaction de la ressource en eau nécessite de structurer les réseaux d'approvisionnement et de réfléchir ensemble aux usages.

Notre volonté de développer les circuits courts dans la restauration collective nécessite que la transformation des modèles s'opère sur le territoire.

Dans un autre domaine, le travail engagé sur le circuit de Magny-Cours pour prendre en compte ses enjeux de développement au regard de ceux de la transition écologique témoigne que les innovations prennent parfois vie là où on ne les attend pas.

Notre capacité à préserver l'existant, à faire de la Nièvre un pôle de développement soutenable est de nature à rendre notre département attractif et à montrer que demain s'invente aussi en ruralité !

Force est de constater que les Départements deviennent de plus en plus des acteurs du développement des « réseaux ».

C'est ainsi que nous poursuivrons, avec la complicité de la préfecture et de l'ensemble des acteurs concernés, à prendre nos responsabilités dans la construction de stratégies partagées pour :

- les énergies renouvelables
- l'approvisionnement en eau
- la distribution de l'électricité
- l'entretien de la fibre

Nous croyons profondément que les contraintes drastiques imposées par le gouvernement, ne doivent pas pour autant signifier l'immobilisme.

Vous aurez compris que si la Nièvre ne fait exception face aux contraintes financières, nous pensons qu'elle mérite plus.

Parce que l'égalité des droits et des possibles passe par l'équité des moyens.

Parce que nous avons démontré maintes fois notre capacité à innover et qu'au lieu de créer des doublons ou d'écraser l'initiative locale par des facs-similés uniformes dans lesquels nous n'aurons plus les moyens de nous inscrire, l'État pourrait nous faire confiance.

Cette confiance permettrait en outre de nourrir celle des gens dans leurs représentants élus.

L'édifice démocratique est fragilisé et nous n'acceptons pas l'idée de renoncer à ce qui construit au quotidien la cohésion sociale et la confiance.

C'est le sens de ce budget rigoureux mais solidaire.

C'est aussi le sens de l'Observatoire des citoyens mis en place autour de plus de 150 Nivernais qui posent leur regard sur la réalisation des engagements pris et proposent le cas échéant des évolutions.

Cette nouvelle manière de faire de la politique autour des citoyens, des experts du Département et des élus, raconte aussi l'humilité de chercher ensemble des solutions pour la Nièvre de demain.

Des solutions pour rendre aux Nivernais la liberté d'être et de devenir.

Des solutions construites en fraternité car à l'heure où l'obscurantisme gronde, seule la lumière du travail collectif peut éclairer les espoirs étouffés.

Je vous remercie.